

Description de la dotation – Jeu-concours « VIBRATION VITRINES D'ORLÉANS »

Organisé sur l'antenne de la radio VIBRATION du samedi 7 février au vendredi 13 février 2026.

Dans le cadre du jeu-concours « VIBRATION VITRINES D'ORLÉANS », cinq lots sont mis en jeu.

Chaque lot comprend :

- Un chèque cadeau à utiliser dans l'un des 300 magasins orléanais partenaires, d'une valeur unitaire indicative de 50 € TTC.

Les chèques cadeaux sont valables jusqu'au 14 avril 2026, date maximale de leur utilisation.

Modalités d'attribution et de remise des lots

- Les gagnants seront désignés par tirage au sort parmi les participants inscrits.
- Chaque gagnant sera informé de son gain par e-mail à l'adresse qu'il aura communiquée lors de son inscription.
- Les chèques cadeaux seront envoyés par voie postale à l'adresse postale indiquée lors de la participation.
- Les chèques cadeaux ne sont utilisables que dans la période indiquée ; aucune autre date ou prolongation ne pourra être accordée.

Modalités de participation

Pour participer, les auditeurs doivent s'inscrire via le site de la radio <https://www.vibration.fr> en remplissant l'ensemble des champs demandés.

Les données personnelles collectées sont nécessaires au traitement de la participation et à l'envoi des lots.

Seules les inscriptions complètes et valides seront prises en compte pour le tirage au sort.

Règlement applicable

Le présent descriptif est établi en complément du règlement jeu-concours annuel de la radio VIBRATION, disponible à l'adresse suivante : <https://www.vibration.fr/reglements>

Les dispositions du règlement annuel s'appliquent, sauf celles contraires au présent descriptif.